



Assemblée générale

10 juin 2025

Salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Belleville, de 17h30 à 20h15.

Présentation du Film *Constellation de bergers* de Camille Walter

Projection suivie d'un échange entre la salle et la réalisatrice.

Introduction et présentation du Rapport moral

Ilona Genty présente les missions d'Espace Belledonne, ainsi que les contrats portés par l'association (Contrat Vert et Bleu et Espace Valléen). Elle lance un appel à contribution pour enrichir le fonds documentaire de Belledonne en construction : livres, photos, rapports et documents en tout genre sur Belledonne sont les bienvenus ! Ils sont à transmettre directement à Espace Belledonne.

Présentation du Rapport financier

L'Expert-comptable présente l'exercice 2024, une « année normale d'un point de vue financier ». Le résultat est à l'équilibre et il n'y a pas de difficulté de recouvrement. L'association doit avoir un niveau de fonds propres suffisants pour assurer son fonctionnement. Le budget global est en baisse car l'association est toujours dans une phase de transition ; il faut noter également une baisse de la masse salariale. Les fonds propres sont bons et ils sont nécessaires à maintenir. Attention donc, s'il y a une volonté d'accroître l'activité, car il reste encore une dette de 60 000 € à la Communauté de Communes Le Grésivaudan, dont le remboursement est prévu à l'automne 2025.

Le Commissaire aux comptes complète et certifie les comptes sans réserves.

Vote sur l'approbation du rapport financier : *le rapport financier est approuvé à l'unanimité.*

Présentation du Rapport d'activité :

▪ Le Contrat Vert et Bleu (CVB) et la Biodiversité

Arnaud Callec présente les activités de l'association en matière de biodiversité. Il présente le Contrat Vert et Bleu et indique que dix subventions Région ont été votées en 2024 et que quatre communes ont répondu pour l'appel à projet. Il précise qu'il est encore possible de postuler pour 2025, et qu'il reste encore une enveloppe financière, puisqu'il reste un an de contrat.

Arnaud Callec évoque la fiche action du CVB portée par Espace Belledonne en 2024 et 2025 et qui concerne la responsabilité biologique du territoire et la capitalisation des connaissances biodiversité en Belledonne. Il précise qu'il y aura en 2025 une restitution de ce travail auprès du territoire.

Un autre volet important pour Espace Belledonne concerne un travail sur la Trame Noire et l'éclairage. Arnaud Callec évoque le Mois de la Nuit coorganisé avec les Parcs naturels régionaux et Grenoble Alpes Métropole. Il informe également sur un travail spécifique mené sur l'impact de l'éclairage sur les zones humides.

Concernant les perspectives 2025, Arnaud Callec informe du recrutement de Livia Laurent en stage, pour réaliser un travail sur la perception de la biodiversité par les acteurs du territoire. Ce travail est financé par l'Office Français de la Biodiversité et est accompagné par un laboratoire de sciences sociales et d'anthropologie (laboratoires PACTE, Sciences Po Grenoble/Université Grenoble Alpes et CRESSION, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble).

▪ Le tourisme et l'Espace Valléen

Régine Millet présente les trois projets soutenus en 2024, pour un montant total de **544 514€** de projets avec du financement Région, Etat et Europe via le FEDER Alpes pouvant atteindre 80% de financements publics. L'animation de l'Espace Valléen est assurée par Espace Belledonne, ce qui suppose la coordination de diverses instances (COPIL, COTEC, participation aux Comités de sites des camps de base, relations avec les financeurs et les 39 espaces valléens du massif alpin) et l'accompagnement des porteurs de projets.

En 2024, Espace Belledonne a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ANCT sur le multiusage et la cohabitation entre les activités pastorales et touristiques, avec les territoires de montagne isérois voisins engagés dans un contrat Espace valléen (Oisans, Chartreuse, Matheysine Vercors) et la Fédération des Alpages de l'Isère. Dans ce cadre, Régine Millet évoque notamment l'organisation d'une journée de formation avec la Fédération des Alpages de l'Isère, pour sensibiliser les gardiens de refuge, accompagnateurs en montagne et Offices de Tourisme aux bons comportements à adopter avec les chiens de protection des troupeaux et pour acquérir une meilleure connaissance de l'activité pastorale. Par ailleurs, cet AMI a permis le déploiement de la campagne de communication « Montagne Respect » (sets de tables, cartes postales...) et un début de travail autour d'un récit commun sur le monde pastoral. Une nouvelle candidature a été déposée en 2025 pour poursuivre la démarche sur fin 2025 – 2026 (attente retour du comité de massif).

Jean-Loup Creux informe pour la partie savoyarde de Belledonne, du bon développement du Camp de Base du site autour du Lac Saint-Clair, avec le développement de plusieurs activités de pleine nature. Sont évoquées également la construction à venir d'une passerelle entre Détrier et La Chapelle-du-Bard, et la mise en place de panneaux d'information.

Concernant l'animation du GR®738, Régine Millet rappelle qu'une journée bilan est organisée chaque année avec les acteurs concernés. Cela permet d'avoir des échanges sur les points à améliorer. En 2024, les points soulevés ont concerné le bivouac, l'hébergement en Belledonne Nord et la valorisation de la dernière étape Chamrousse-Vizille. Il y a aussi eu les mises à jour du site internet dédié au GR et un travail est en cours sur un nouveau topoguide « Belledonne à Pied ».

Par ailleurs, chaque année, Espace Belledonne est présent sur divers événements : Echappée Belle, RCM, UT4M. Un appel à participation est lancé pour le relai des communes lors de l'Echappée Belle 2025.

▪ **La culture et Belledonne et Veillées**

Ilona Genty indique qu'il y a eu en 2024 l'organisation de 6 veillées thématiques (spectacle, repas, échanges), en collaboration avec Scènes Obliques. Ces veillées ont réuni 350 participants.

Six communes ont indiqué être intéressées pour organiser une veillée en 2025.

En 2026, ce sera les 20 ans de Belledonne et Veillées, une édition spéciale sera prévue.

Vote sur l'approbation du rapport d'activité : *le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.*

Retour sur la vie associative

Depuis l'adoption des derniers statuts en 2024, avec la nouvelle co-présidence, un nouveau rythme de travail a été mis en place :

- Des réunions d'équipe bimensuelles entre les salariées et les co-présidents
- Des Bureaux mensuels
- Trois Conseils d'administration par an
- Et une Assemblée générale annuelle

A noter également, depuis l'année dernière, la création du quatrième collège pour les membres individuels habitant Belledonne. Il y a donc 9 représentants par collège, encore en poste pour un an, puisque l'ensemble du Conseil d'administration devra être réélu en 2026, pour une période de trois ans.

Dans le troisième collège, deux postes sont vacants. Suite à l'appel à candidature, l'association Gens d'en Haut et Mountain Wilderness se sont portés candidats.

Entre par ailleurs dans le Quatrième collège : Pierrette Rivallin, habitante de Saint-Martin-d'Uriage, et Frédi Meignan, habitant de Revel.

Vote sur l'approbation de l'entrée de l'association Gens d'en Haut dans le Troisième collège :
l'entrée de l'association Gens d'en Haut dans le troisième collège est approuvée à la majorité (3 abstentions).

L'une des personnes s'étant abstenue mentionne le positionnement clivant de l'association Gens d'en Haut. Un représentant de l'association répond être conscients de l'aspect clivant de certaines de leurs positions, mais que son association souhaite justement pouvoir entrer en dialogue avec Espace Belledonne. Il expose notamment ses questionnements sur l'intérêt des Camps de base, ainsi que sur les logiques d'aménagement et d'ouverture du massif aux visiteurs. Régine Millet répond que la logique du Camps de base n'est pas « d'envahir » la montagne. Christian Lachize rappelle que les Camps de base fonctionnent avec la création d'un comité de site en amont, pour que chaque acteur puisse précisément exprimer ses visions, et être associé aux décisions prises. Ilona Genty conclut en expliquant qu'Espace Belledonne a vocation à concerter l'ensemble des acteurs du massifs, et que pour cette raison il est cohérent que l'association Gens d'en Haut puisse entrer dans le Conseil d'administration. Il s'agit d'un bon endroit pour s'exprimer, assister et participer aux prises de décisions.

Vote sur l'approbation de l'entrée de Mountain Wilderness dans le Troisième collège : l'entrée de Mountain Wilderness dans le troisième est approuvée à l'unanimité.

Equipe salariée d'Espace Belledonne

En 2024, la composition de l'équipe salariée était la suivante :

- Alice Béranger (stagiaire, puis salariée à partir de septembre)
- Elise Colin-Madan (à partir de novembre et en remplacement de Sophie Muscio)
- Laura Hert
- Valérie Lucas
- Sophie Muscio (jusqu'en octobre)

Perspectives 2025

Ilona Genty présente le projet d'un site internet unique (Destination Belledonne) pour l'ensemble des informations touristiques concernant le massif de Belledonne. Ce projet vise notamment à regrouper des informations émanant de tous les OT du territoire. En parallèle, le site internet d'Espace Belledonne sera refondé en 2025, pour regrouper les différents sites existants (Belledonne et veillées, GR 738, Destination Belledonne).

Espace Belledonne se lance dans une démarche d'intégration au réseau des CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement). Cette labellisation est envisagée pour 2026.

L'association se lance également dans une réflexion sur la labellisation *Man and Biosphere* de l'UNESCO (MAB). Cette labellisation n'entraîne pas de protection supplémentaire ni de réglementation forte, il s'agit avant tout d'un outil de développement territorial et de reconnaissance. L'idée est que ce soit un projet collectif, porté par tous. Ce projet porterait sur les prochaines années à venir.

Questions diverses

La Maire de Chamrousse demande s'il est possible d'intégrer la maison de l'environnement de Chamrousse à la démarche CPIE.

Il est indiqué que le Musée minier d'Allevard offre une possibilité de valorisation du patrimoine géologique. Christian Lachize rappelle que les Sentiers du Fer en Belledonne avait permis la mise en place d'aménagements, ainsi que la collecte de documentation. Il précise qu'il serait en effet intéressant de prolonger cette action. Un membre signale qu'actuellement il y a une exposition à La Gorge sur la Houille blanche (dans le cadre du centenaire), et que cela serait intéressant qu'Espace Belledonne diffuse cette information, par exemple dans la Lettre d'information. Ilona Genty confirme qu'Espace Belledonne peut diffuser des annonces d'événements dans sa Lettre d'information.

Un membre des Sylviculteurs de Belledonne alerte sur l'absence de la thématique de la forêt, peu ou pas abordée durant l'Assemblée générale. Il indique que les sylviculteurs et la forêt sont en danger sur Belledonne. Il ajoute qu'il est très intéressé par la veille documentaire sur le patrimoine de Belledonne. Il informe qu'à Saint Mury et Sainte Agnès, un document vient de sortir sur les mines, et que des ouvrages ont été écrits sur l'histoire des balcons de Belledonne.

Buffet partagé

Fait aux Adrets

Le 28/07/2025

Arnaud CALLEC

Co-président



Ilona GENTY

Co-présidente



Christian LACHIZE

Co-président

